



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53857>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **24-53857**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE POUR LE COMPTE DU CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Description : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE POUR LE COMPTE DU CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Identifiant de la procédure : 54946278-2019-4585-b624-7844618994a4

Identifiant interne : 20240053

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre hospitalier de Valenciennes - Pôle logistique (14) - Département Patrimoine / Service Travaux - B.P. 479

Ville : VALENCIENNES Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Décomposition de la consultation : Les prestations sont divisées en 2 tranches : > Tranche ferme (TF) - Cadrage global du projet - Potentiel énergétique de la parcelle et performance du bâtiment : Il sera demandé à l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) : - D'établir une estimation financière à grande échelle et un planning prévisionnel du projet ; - De préparer les consultations pour les études de potentiel en énergies renouvelables (ENR) finançables par l'ADEME (géothermie, eau chaude solaire, électricité photovoltaïque, éolien urbain) ; - De rédiger les pièces techniques du dossier d'appel d'offres en conception-réalisation pour contractualiser avec un groupement de maîtrise d'œuvre. Pour ce faire, il partira des expertises du RESAH et de EURALOGISTIC, des prescriptions de la maîtrise d'ouvrage (cf. CCTP) et des contraintes liées au terrain. Le Centre hospitalier de Valenciennes ayant l'ambition de construire une plateforme exemplaire en terme de responsabilité sociale des entreprises (RSE), le dossier d'appel d'offres spécifiera les critères environnementaux et de qualité de vie au travail attendus du projet. Il présentera les différentes labellisations qui pourraient être envisagées pour la construction de ce bâtiment. Il en explicitera les avantages et les inconvénients de manière à éclairer le Centre hospitalier de Valenciennes sur le choix d'une labellisation. - D'étudier les candidatures pour en sélectionner trois qui devront proposer une esquisse du bâtiment. Le Centre hospitalier de Valenciennes, maître d'ouvrage, bénéficiant de l'appui de l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), retiendra une proposition parmi les trois candidats. Le maître d'œuvre aura lui les missions de conception du bâtiment, obtention du permis de construire, montage du dossier de consultation des entreprises (DCE) et suivi des travaux respectant planning et budgets, jusqu'à la réception de l'ouvrage. > Tranche optionnelle (TO) - Propositions des recommandations RE 2020 pour les bâtiments logistiques à l'ADEME : La RE 2020 n'est pas encore définie pour les bâtiments logistiques (catégorie : bâtiment industriel et artisanal). L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), sur la base des préconisations faites au Centre hospitalier de Valenciennes, formalisera ce que pourrait être la RE 2020 « bâtiments logistiques » à l'ADEME. --- Durée du contrat : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-PI. Les prestations doivent être exécutées conformément au calendrier détaillé d'exécution proposé par le titulaire dans son offre. Le calendrier d'exécution devient contractuel après son approbation par le pouvoir adjudicateur. Il sert de référence pour le contrôle du respect des délais d'exécution et l'application des éventuelles pénalités de retard. La durée prévisionnelle de chaque tranche est fixée comme suit : > Tranche ferme (TF) : 6 mois maximum > Tranche optionnelle (TO) : 18 mois maximum L'acte d'engagement (AE) fixe la durée prévisionnelle de chaque tranche. Ces délais partent, pour la tranche ferme, à compter de la date de notification du marché et, pour la tranche optionnelle, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations de la tranche considérée.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE POUR LE COMPTE DU CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Description : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE POUR LE COMPTE DU CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Identifiant interne : 20240053

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre hospitalier de Valenciennes - Pôle logistique (14) - Département Patrimoine / Service Travaux - B.P. 479

Ville : VALENCIENNES Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués parce que le marché n'est pas destiné aux personnes physiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise

Description : - DC1 - Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants. - DC2 - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. - Liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : sa date d'embauche, sa nationalité, le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (références similaires), indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. - Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations, sur la base de l'annexe n°1 à l'acte d'engagement (AE) : « Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :**Type :** Qualité

Description : Valeur technique, sur la base du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat. Pertinence /Qualité de la méthodologie proposée au regard des spécificités du projet (mode opératoire, exemples de livrables sur des projets similaires) = 5.0 points et compréhension des enjeux de l'opération, notamment sur le plan environnemental = 10.0 points. 2.2 - Moyens humains dédiés à l'exécution de la mission : - Expériences des membres de l'équipe : désignation nominative de la (ou des) personne(s) physique(s) responsable(s) de la mission + curriculum vitae (CV) ainsi que leurs références propres = 10 points ; - Description de l'organisation adoptée entre eux (répartition des tâches, organisation entre les co-traitants / sous-traitants (le cas échéant) = 5 points ; - Relations avec le maître d'ouvrage : capacité de pilotage, sur des projets de même envergure = 10 points Pertinence du planning détaillé d'exécution de la mission remis par le candidat à l'appui de son offre (tranche ferme).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50**5.1.11 Documents de marché****Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**
français**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>,**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Variantes :** Non autorisée**Date limite de réception des offres :** 06/06/2024 à 12:00**Date limite de validité de l'offre :** 90 DAY**Informations relatives à l'ouverture publique :****Date/heure :** 06/06/2024 à 14:00**Lieu :** Cellule des marchés publics**Conditions du marché :****Un accord de confidentialité est requis :** non**Facturation en ligne :** Requise**La commande en ligne sera utilisée :** oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature de l'accord-cadre ; - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative (CJA) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion de l'accord-cadre est rendue publique. Le tribunal administratif de Lille peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui traite les offres : Centre hospitalier de Valenciennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville : Lille Cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Numéro d'enregistrement : 26590673500013

Adresse postale : Avenue Désandrouin - Pôle logistique - Cellule des marchés publics - B.P. 479

Ville : Valenciennes Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : noulette-j@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 0327140042

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Numéro d'enregistrement : 17540001900014

Adresse postale : 1, rue du préfet Claude Erignac

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Téléphone : 0383342565

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a953ba7d-25f0-4a60-974e-7333ee2e98b6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/05/2024 à 16:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2024